



**Edition assistée par
ordinateur
Niveau perfectionnement**

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre porteur du certificat d'enseignement secondaire inférieur de plein exercice ou de promotion sociale ou réussir un test d'admission;
- Etre porteur de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement :
 - Edition assistée par ordinateur – niveau moyen;
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières des unités d'enseignement

Les unités d'enseignement visent à permettre à l'étudiant :

- de répondre de manière efficace à l'informatisation de leurs tâches professionnelles par la compréhension des concepts mis en jeu;
- d'exploiter un logiciel de traitement de texte dans certaines de ses fonctionnalités spécifiques;

Titres délivrés

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Informatique – Edition assistée par ordinateur – niveau perfectionnement : Modèles et publipostages"
- "Informatique : Edition assistée par ordinateur – niveau perfectionnement : Gestion de documents longs et d'éléments graphiques".